

**Tourisme : Que vivons-nous ? Que voulons-nous ?**  
**Mardi 21 mai 2019 à 18h30**  
**Mairie, Salle des congrès, Saint-Antonin-Noble-Val**

*La fréquentation touristique s'intensifie dans nos villages, et cette activité a des effets sur notre vie et notre environnement. Le 29 juin 2019, notre communauté de communes signera le contrat « Grand Site Occitanie », un label qui vise à augmenter le nombre de visiteurs et à financer projets et infrastructures. Quelles perspectives, quelles conséquences pour les habitants ?*

*Des citoyens ont demandé à Denis Ferté, vice-président de la communauté de communes en charge du tourisme, de venir présenter ce projet. Ce sera l'occasion de s'exprimer autour de cet enjeu qui nous concerne tous. Venez témoigner, échanger et proposer.*

Participants à la réunion : ente 120 et 150

Durée : 3 heures

*Ouverture*

**Capucine V., Saint-Antonin, bourg, résidente à l'année, commerçante.**

Bonsoir. Merci d'être venus. Cette réunion s'inscrit dans le prolongement du débat qui a eu lieu en début d'année ici même. Nous l'organisons pour trois raisons. 1 : le tourisme est une question qui a émergé dans le débat du 9 février. 2 : le tourisme est un sujet qui connaît une actualité dans notre territoire : celle du contrat Grand Site Occitanie. 3 : au fil des échanges avec les Saint-Antoninois, nous avons constaté un déficit d'information et de consultation des habitants. Celia est une des habitantes qui avait abordé la question du tourisme lors du débat du 9 février. C'est elle qui introduira la soirée. Denis Ferté, vice-président de la communauté de communes en charge du tourisme présentera ensuite la candidature Grands Sites. Enfin, le débat sera ouvert. Laurent M. assurera le bâton de parole. On demandera à chaque personne souhaitant s'exprimer de préciser son lieu et son mode d'habitation du territoire ainsi que sa profession. Par exemple : Capucine V., Saint-Antonin, centre-bourg, résidente à l'année, commerçante en cours d'ouverture d'un commerce de loisirs qui sera peut-être saisonnier.

*Introduction*

**Celia Izoard, Saint-Antonin, bourg, résidente à l'année, journaliste et traductrice.**

Bonsoir. La raison de notre invitation est la suivante. Nous avons appris en lisant la gazette de la communauté de communes que notre village s'apprêtait à devenir Grand Site Occitanie par un premier article intitulé « Grand site... une évidence » (!). Un second article expliquait que la commune allait bel et bien devenir Grand site Occitanie, et ce officiellement le 29 juin prochain. Dans les toutes premières pages du dossier de candidature de 230 pages présenté à la Région, il est écrit : « cette présente candidature, *évidente* pour nous, élus, acteurs, *habitants* ». Qui sont ces habitants ? Nous n'avons pas été consultés. Pourtant, comme j'essaierai de le montrer, vivre dans un Grand Site n'a rien d'une évidence.

Qu'est-ce que Grand Site ? C'est une marque déposée à l'INPI qui a pour finalité d'augmenter la fréquentation touristique de 20... à 70 %. Cela passe par des spots publicitaires et une campagne de com aux niveaux national et international pour promouvoir St Antonin, « coeur emblématique » du Grand Site « Bastides et Gorges de l'Aveyron ».

L'esprit Grand Site Occitanie est lié à la promotion de la Région au niveau international. C'est ce que les représentants de Région expriment dans la presse : valoriser des destinations fléchées pour une clientèle étrangère dans le but de figurer parmi le Top ten des destinations touristiques européennes. Devons-nous faire nôtre cette politique de croissance ? Nous savons que nos enfants n'ont pas d'avenir si on ne limite pas le réchauffement climatique à 2°C. Alors faire reposer notre économie sur le trafic aérien et la surmobilité nous paraît inacceptable.

Le label Grand Site implique la création d'importantes infrastructures et de projets touristiques commerciaux financés avec des subventions régionales et européennes. Nous sommes tombées des nues en découvrant la liste des projets touristiques concernant la commune de St Antonin soumis à la Région dans le cadre de cette candidature : création d'un hôtel avec un groupe privé,

d'un centre thermal avec un groupe privé, auxquels s'ajoutent 6 millions de travaux sur la commune.

Le petit groupe qui a organisé cette réunion n'a pas particulièrement d'hostilité vis-à-vis du tourisme, et moins encore vis-à-vis des touristes eux-mêmes. Compte-tenu du patrimoine et du cadre naturel de ce village, il n'est pas étonnant qu'il soit depuis longtemps visité et apprécié, comme nous l'avons fait avant de nous installer ici. Il n'y a rien de problématique au fait que l'économie de la commune repose en partie sur cette activité.

Le problème que nous posons aujourd'hui est d'un autre ordre. C'est celui des effets de seuil qu'implique une politique de croissance volontariste fondée sur une mono-industrie.

Notre inquiétude s'appuie sur des constats bien concrets : tous les lieux qui n'ont misé que sur le tourisme pour vivre... en sont morts. Qu'on pense aux Gorges du Verdon, à St Cirq Lapopie, à Rocamadour et plus près de nous, à Najac ou Cordes sur Ciel. La mono-industrie touristique, qui enrichit une minorité de personnes, entraîne la désertification, précisément ce contre quoi elle prétendait lutter. C'est le cas de la plupart des « Grand Sites » d'une taille comparable à St Antonin.

D'autant plus que la donne a changé au cours des dix dernières années : avec l'augmentation du trafic aérien et le développement de plateformes type airbnb, les afflux touristiques sont de plus en plus difficiles à maîtriser.

A partir d'un certain seuil de touristification, c'est-à-dire à partir d'un certain seuil de fréquentation, des effets pervers s'installent. Il devient alors très difficile de revenir en arrière, car on ne peut pas empêcher les gens de venir. La seule solution devient alors d'augmenter les prix pour sélectionner la clientèle, ce qui achève de faire fuir les habitants.

Quels sont les effets pervers du *surtourisme* ?

- On voit s'installer des commerces de pacotille qui tirent la qualité et les prix vers le bas. Les commerçants et les artisans qui veulent faire un travail de qualité ne peuvent pas suivre, sont concurrencés par des prestations à bas coût, et sont obligés de partir. Du fait de la concurrence généralisée, il n'y a jamais assez de touristes pour remplir tous les restaurants et toutes les locations saisonnières qui se sont créés.

- Renchérissement du coût de la vie et du logement. Centres-villes réservés à la location saisonnière par les effets d'aubaine : les gens ordinaires ne peuvent plus y habiter. Malgré une fréquentation de 600 000 à 1 million de visiteurs par an à Cordes (contre environ 500 000 à St Antonin), la commune a perdu 200 habitants, des classes ont fermé.

- Les gens - retraités, familles, artistes - qui recherchent la tranquillité et une qualité de vie fondée sur la simplicité ne tiennent pas et s'en vont, parce qu'il y a trop de bruit, trop de voitures, et que tout est trop cher.

- le problème écologique : un milieu fragile. Quelle que soit l'intention ou le positionnement marketing - slow tourisme, tourisme durable, responsable, expérientiel -, c'est le nombre même de visiteurs, qui se déplacent en voiture, qui pose un problème. D'après les chiffres de la communauté de communes, il y aurait 500 000 visiteurs par an à St Antonin. Si l'on s'approche du million, que reste-t-il du territoire ? Les rivières sont polluées par les déchets et la crème solaire. Les espaces verts sont transformés en parkings, bien obligé. Ainsi, nous avons été choquées de voir qu'on projetait de transformer le pré du Roumegous, un lieu de promenade, et l'un des plus beaux espaces verts du village, en parking.

- Un problème financier : cette labellisation nous engage - et vraisemblablement nous endette - pour l'avenir. Faire venir plus de visiteurs nécessite de construire des infrastructures qui seront à la charge de la commune et de la comcom, malgré les subventions, car pour les décennies à venir. Plus le nombre de visiteurs augmentera, plus il faudra investir... et entretenir. L'argent dégagé par le tourisme, outre qu'il profitera aux grands propriétaires de la région, sera dépensé pour résoudre les problèmes que le tourisme aura posé.

- Enfin, et c'est ironique : notre village est attractif parce qu'il a gardé son charme, parce qu'il a été épargné par les dynamiques d'urbanisation qui ont détruit les autres lieux. La croissance du tourisme – à en juger par les projets actuels – risque d'avoir exactement l'effet inverse que celui recherché : il détruira l'attrait même du village, et donc, à terme, même son potentiel touristique.

Ce sont ces constats inquiétants, et l'absence de consultation sur ce projet, qui nous ont amenées à organiser cette soirée. D'une part pour en savoir plus sur ce à quoi le label Grand Site nous engage, dans quelle mesure il engage l'équipe municipale qui sera élue l'an prochain. Ensuite, pour comprendre dans quelle mesure il est réversible et/ou aménageable. Avec de telles sommes, on pourrait par exemple mener une politique de transports collectifs exemplaire pour limiter le recours à la voiture, ce qui rendrait notre commune très attractive, d'une manière vertueuse. On pourrait aussi mobiliser la Région sur l'accès au village par la gare de Lexos + navettes, c'est-à-dire obtenir enfin une billetterie et plus de trains, ce qui profiterait à tout le monde. On pourrait créer des débouchés pour l'agriculture et l'artisanat local en créant et en soutenant des coopératives. Notre principale préoccupation est que St Antonin ne devienne ni un musée, ni un tiroir-caisse, mais reste le vrai lieu de vie que nous aimons.

### *Présentation*

#### **Denis Ferté, Saint-Antonin, Maillong, maire adjoint de Saint-Antonin et vice président de la CCQRGA en charge du tourisme.**

En venant ici, j'ai répondu à une invitation pour présenter la candidature Grand Site. Des personnes sont venues au Conseil municipal. Etant un peu sourd, je n'ai pas compris tout de suite ce qu'elles voulaient. J'ai dû demander à mon voisin. Elles voulaient que je vienne parler de la candidature Grand Site. En tant que maire (*rires dans la salle*)... Je tiens à préciser que quand on est maire adjoint, on peut aussi être appelé « Maire »... et en tant que Vice-président de la QRGA en charge du tourisme. Mon propos ne s'inscrit pas dans la perspective des prochaines élections municipales.

*Présente l'histoire de Saint-Antonin depuis le VIII<sup>e</sup> siècle puis celui lié au tourisme depuis les années 70 en remontant aux premières initiatives de la Société des Amis du vieux Saint-Antonin, qui a été ici le premier syndicat d'initiative (sentiers, spéléologie,...), énumère de nombreuses personnalités qui ont vécu à Saint-Antonin et salue la présence de l'artiste Claude Sicre.*

*(Soupirs dans la salle, allées et venues, une voix isolée : « A l'essentiel ! A l'essentiel ! »)*

Le label Grand site est une reconnaissance du potentiel touristique de Saint-Antonin. Pour maintenir notre niveau de services, il faut maintenir notre population et donc développer l'activité économique. Or, en milieu rural, la seule opportunité de développement, c'est le tourisme. Mais la concurrence est forte dans le tourisme, entre les sites touristiques en France. Aussi le label Grand Site est un atout compétitif, il nous permettra de nous maintenir. Le dossier de candidature Bastides et Gorges de l'Aveyron, en réponse à l'appel à projets Grand Site de la Région en 2017, est un projet global de développement touristique pour le territoire de deux communautés de communes (Grand Villefranchois et QRGA), ventilé en un projet par communauté de communes, puis un projet par « cœur emblématique » (Saint-Antonin, Caylus), enfin un intérêt pour quelques « sites d'excellence » (Varen...).

Les motivations des élus de QRGA qui ont proposé cette candidature (le 6 juin 2018 au conseil QRGA, qui a alors habilité le président à signer une candidature et le contrat) sont les suivantes : favoriser le développement d'une activité touristique rentable (Grace à la professionnalisation des acteurs, à l'allongement de la durée de la saison touristique, grâce aux subventions induites), vivable (grâce aux autres politiques de la commune et de la communauté de communes: le soutien aux bourgs centres, à l'action pour la défense du patrimoine...) et durable (l'environnement naturel sera mieux protégé, car le label exige que le « site naturel », actuellement « inscrit », soit à l'avenir « classé »).

*Revient sur l'histoire du projet de Grand Site: première vague d'appel à candidature de la Région, manquée en 2010; états généraux régionaux du développement touristique à Albi en 2017; La candidature propose une première candidature sur le territoire des gorges de l'Aveyron que la Région refuse. Elle invite QRGA à trouver des partenaires parmi les communautés de communes voisines, recommandant Villefranche (12) plutôt que Cordes (81) ; rédaction du dossier de candidature en un mois par les services des collectivités locales et l'office du tourisme. La signature du contrat avec la Région, prévue le 29 juin, sera finalement un peu*

retardée. Un comité de pilotage se réunira chaque année, sous la responsabilité des élus de QRGGA et des communes concernées.

Sur le territoire de la commune, il y a 33% de résidences secondaires et 8% de logements vacants.

Il y a 1100 lits marchands sur la commune de Saint-Antonin, 2500 en QRGGA.

La clientèle touristique qui passe à l'office du tourisme compte 83% de français dont 63 de la région.

Quant aux actions prévues dans le dossier (consultable à l'Office du tourisme et sur Internet) :

- un hôtel haut de gamme (abandonné parce que pas rentable)
  - un gîte privé pour les groupes à Saleth financé par la comcom et la Région. Le financement régional représente 20 % et le financement européen 30 %.
  - un complexe spa porté par la comcom et un investisseur privé : rien de précis pour l'instant
  - La création d'une aire de camping-cars payante (lieu à définir)
  - des parkings
  - une piste cyclable de Saint-Antonin à Caylus,
  - une passerelle piétonnière sur l'Aveyron,
  - le déménagement de l'office du tourisme dans la maison Muratet (*protestations dans la salle*).
- D'autres projets pourront être proposés. Il s'agit d'un cadre souple, cependant les financements en faveur de l'hébergement seront fléchés vers les gîtes insolites, gîtes de groupe, hôtels. Enfin, je veux répondre aux craintes exprimées: non, on n'en fait pas que pour le tourisme, comme le prouvent les réalisations des deux derniers mandats : l'école par exemple et en parallèle du dossier Grand Site, nous avons candidaté au contrat bourg-centre qui sera signé en juin ; non, on ne vise pas un « tourisme de masse » ; non, le label n'augmentera pas la fréquentation, qui aurait augmenté de toute façon; non, nous ne vouons pas la commune à une mono-activité puisque nous nous intéressons aussi à l'agriculture, à l'artisanat, aux commerces (pas seulement de pacotille). Je reconnais l'existence de commerces de pacotille mais le tourisme permet aussi aux artistes et créateurs de s'installer. Il faut orienter les projets touristiques dans le sens que nous souhaitons sinon ce sera anarchique. Pour ce qui est de la question environnementale : nous allons changer de classement, on va passer en zone naturelle classée.

### *Débat*

**Philippe P., Saint-Antonin, Le Bosc, résident permanent, élu municipal** : On peut s'inscrire sur une mailing liste pour recevoir le compte-rendu de cette réunion et le dossier de candidature Grand Site.

**Yolande A., St Antonin, bourg, résidente permanente** : St Antonin a toujours vécu du tourisme. Nous avons accueilli plein de néo-ruraux avec plaisir. (*Applaudissements.*) S'interroge sur la présence de participants d'autres communes – à quoi la salle lui répond que ces communes sont concernées par le Grand Site, projet intercommunal.

**Claude S., Saint-Antonin, Le Bosc, artiste, résident permanent** : C'était bien l'historique de Denis Ferté. J'ai appris beaucoup de choses des deux interventions liminaires.

**Caroline M., artiste-artisan à Caylus, résidente permanente à Saint-Antonin, bourg** : Cela fait treize ans que je suis sur le territoire (Puycelsi, Caylus). J'habite aujourd'hui à Saint Antonin et je travaille à Caylus. Le Grand Site concerne aussi Caylus. Une question urgente est celle du logement. Nombre de logements sont insalubres. Il va falloir penser le locatif pour les locaux. D'autre part je tiens à souligner, sans rien reprocher à personne, que l'activité artistique et artisanale locale est menée par les artisans eux-mêmes : c'est le fruit de leur initiative et de leur bonne volonté.

**Evelyn B., Saint-Antonin, bourg, résidente permanente** : Cela fait 40 ans que je suis ici. Je veux attirer l'attention sur trois points : l'augmentation possible des impôts, l'absurdité du projet de nouveau déménagement de l'office du tourisme (*rumeur approbatrice*), et la question des logements vacants alors qu'il y a une demande non satisfaite de logements locatifs. On parle de tourisme mais les locaux à faibles revenus sont obligés de partir. Je suis opposée au projet de parking sur Roumégous, car c'est un lieu de promenade auquel les habitants sont très attachés.

**Rachel S., Cazals, résidente permanente :** Cela fait 20 ans que je vois Saint-Antonin se transformer. On est dans le toujours plus et ce toujours plus est un modèle qui détruit la planète, c'est un modèle dépassé. S'il y a plus de publicité, il y aura plus de touristes, alors que le marché du dimanche est saturé, que la rivière est déjà saturée.

**Thierry LR, Saint-Antonin, Sainte-Sabine, élu municipal, délégué à la QRGA :** Le tourisme pose, dans toutes les communes qu'il touche, petites ou grandes, des questions qui doivent être portées dans le champ politique (comme la question du travail le dimanche, ou le rétrécissement du parc de logements locatifs par leur transformation en B&B pour touristes). Mais, pour nous à Saint-Antonin, c'est la nature même de la vocation touristique de la commune qui est en cause. Pour un projet comme le Grand Site, il ne suffit pas, pour le mettre au point et assurer le suivi, d'un « comité de pilotage » technique de l'office intercommunale et de quelques élus. Il faut proposer et trouver des formules, dont nous n'avons guère l'expérience, pour associer la population, la consulter et l'informer, aussi bien sur les objectifs et les impacts du projet global que sur chacun des projets particuliers (comme la question du logement locatif, ou celle des parkings). Il faut un débat public organisé régulièrement, à chaque étape. C'est urgent, à mettre au point avant la signature prochaine du contrat.

**Céline, bourg, institutrice :** Je suis née dans le coin. C'est nous tous qui faisons la vie de ce village. On peut aussi créer une dynamique politique. J'ai souhaité vivre ici parce que les gens se croisent, se parlent. C'est notre richesse, il faut créer à partir de ça, à partir de l'originalité de Saint-Antonin.

**Marc DB, Saint-Antonin, Servanac :** J'ai travaillé dans le tourisme toute ma vie professionnelle, guide de moyenne montagne, participé à la création de la station de ski de Beille, ai tenu des chambres d'hôte pendant 18 ans, me suis occupé d'un hôtel à Bruniquel et j'ai créé des circuits pour les tours opérateurs dans le coin à destination d'un public national et international. L'exposé de Célia m'a touché, celui de Denis Ferté m'a fait peur. Cette fuite en avant vers l'économie me hérisse. Ce type de développement est toxique au patrimoine naturel et à l'humain. On devrait plutôt se demander : que pourrait-on partager humainement au lieu d'avoir une approche strictement économique du développement touristique ? Je ne suis pas sûr que le label soit une chance. Au contraire, il nous imposera des règles du tourisme industriel auxquelles nous devons nous soumettre. Par ailleurs, comme il a été dit, on doit se soucier de bien accueillir à Saint-Antonin tous les arrivants, pas seulement les touristes.

**Elein F., Saint-Antonin, bourg, résidente permanente depuis 8 ans :** Récemment, je suis allée visiter Cordes, je me suis sentie dégradée, j'avais l'impression d'être une poule au milieu des renards, au sens où les visiteurs y sont avant tout des clients, des poches à vider. Je n'ai rien contre les visiteurs, les voyageurs, mais le tourisme, lui, dégrade.

**Cécile I., élue d'Espinas, déléguée à la QRGA :** Je vois deux aspects : le tourisme fait venir de nouveaux habitants, mais dégrade les centre-bourgs. Je ne suis pas d'accord avec le projet Grand Site, j'ai voté contre. Cette forme de développement est dépassée. Le marché du dimanche est saturé. Je m'inquiète de points qu'on n'a pas regardés, comme l'impact sur la ressource en eau. Les autres communes paient aussi car le tourisme est de compétence intercommunale. J'aimerais qu'on débattenne du tourisme *avant* et non après le contrat Grand site.

**Marie-Anne M., Saint-Antonin, bourg, résidente permanente, commerçante et chambre d'hôte :** Le tourisme n'est pas un gros mot, surtout dans une commune qui se dit Cittaslow. Si on vit bien, si les commerces sont ouverts à l'année, c'est parce qu'on vit du tourisme. J'ai travaillé pour que Saint-Antonin obtienne la labellisation Cittaslow. Mes hôtes viennent ici pour se promener, apprécient le cadre naturel. Le label « Grand Site » ne changera en rien la fréquentation.

**Elisabeth C., Penne, adjointe au maire :** Je remercie les habitants qui ont organisé cette réunion car il n'y en a pas eu chez nous pour le Pays Cordais. Le projet Grand Site Pays cordais n'a pas davantage donné lieu à information et consultation. Je vois bien les dangers du tourisme

de masse qui est recherché avec le label dont on attend un surcroît de fréquentation entre 20 et 80 %. A Penne, l'augmentation de la fréquentation touristique nous a obligés à créer un parking pour les 3 semaines de pleine saison. Quand on augmente la fréquentation touristique, il faut faire attention aux dépenses induites d'investissement (i.e. endettement), d'entretien, de personnel. D'autre part, il n'est pas exact de dire que grâce aux subventions régionales et européennes, « nous » ne finançons qu'une partie de ces projets. En réalité, c'est nous qui les finançons par nos impôts quoi qu'il arrive, qu'ils soient payés par la comcom, la Région ou l'État : il suffit de changer de colonne.

En tant qu'élue, je constate que le tourisme est un trou noir qui aspire tout, toute notre énergie, toutes nos idées. On n'a plus le temps de parler d'agriculture, de l'enfance... le tourisme aspire tout. Or on parle ici de 240 millions d'euros déversés sur la région pour développer le tourisme !

**Francis B., Saint-Antonin, bourg, élu municipal** : J'habite ici depuis 10 ans de manière permanente. On ne peut pas nier qu'il y a eu bien des réalisations autres pour les habitants sur les deux derniers mandats municipaux : on a créé 30 logements sociaux (toujours occupés) sur la commune ; on a pavé les rues ; il y a la médiathèque, l'école, la maison des services publics, la nouvelle école primaire, les activités culturelles toute l'année, une démarche de bien vivre à l'année et ce, sans augmentation des impôts. Je reconnais que le tourisme de masse a atteint un niveau critique et cela m'inquiète : saturation parking, marché. Mais on est bloqué par la géographie du lieu. Il ne s'agit pas de faire venir plus de touristes à la fois : ce serait insoutenable.

**Denis C., Penne, vendeur de pizzas au marché de Saint-Antonin** : Je rejoins la question des seuils quantitatifs, bien posée par Célia I. Regardez ces villages qui ont développé exclusivement une économie touristique et qui sont devenus invivables : La Couvertoirade, Cordes, Rocamadour... Quand j'ai voulu en parler dans ma commune, on m'a dit ça n'arriverait jamais à Penne, mais je reste méfiant sur les conséquences d'aménagements à destination touristique. Le syndrome du « vu à la Télé » m'affole, et c'est exactement le rôle du label Grand Site.

**Monique, restauratrice d'instruments de musique, résidente permanente à Cordes depuis 15 ans** : En haut de Cordes, nous ne sommes que 30 habitants à l'année. Tout est bien entretenu pour les touristes, tout est fait pour les pierres ! Mais rien pour le vivant ! Quelle solitude ! (*Applaudissements.*) Il y a quelque chose qui meurt à Cordes. Ce sont les artisans, les artistes qui font vivre le village. Et puis, il y a ce parking payant à 3,50 euros la journée.

**Catherine M., employée à l'Office de tourisme de Cordes, résidente permanente** : Je suis née à Cordes et je vous mets en garde. Attention ! En matière de tourisme, Célia a raison d'insister sur le fait que ce qui est fait est difficile à défaire. Faites attention, réfléchissez bien.

**François R., Saint-Antonin, loueur d'ânes** : Le tourisme peut être une démarche écologique : en accueillant des citadins dans notre village, on peut les éduquer à la nature. Il faut organiser cet accueil.

**Un étudiant belge, en vacance à Verfeil** : Vous voyez, je viens en avion depuis la Belgique jusqu'à Toulouse pour 15 € alors que ça me coûte 15 € pour aller en train de Toulouse à Lexos... Je fuis chez moi pour trouver la nature et je pollue pour ça.

**Timothée, commerçant saisonnier de vêtements à côté de la Halle de Saint-Antonin** : On parle de commerces de pacotille, mais je suis frappé par la qualité de l'offre commerciale à Saint-Antonin, comparé à ce que j'ai vu dans d'autres villages touristiques, même à Villefranche qui est moins vivant. Le Grand Site sera un moteur économique, mais on doit pouvoir choisir des formes de tourisme plus respectueuses de la planète, sans avoir besoin d'un label ou d'une étiquette. On s'est installé ici parce que des gens se battent pour défendre l'écologie. Je suis le premier à être intéressé par un développement du tourisme et pourtant je pense que la vocation de Saint-Antonin n'est pas que celle-là. Ici les gens s'intéressent, il y a une vie sociale riche, il faut qu'on la préserve. Je me fiche de l'étiquette Grand Site. On a la capacité de faire un cadre de vie chouette, pour nous comme pour les touristes.

**Till, habitant de Verfeil :** Je suis contre un développement fondé sur le tourisme. Le tourisme repose sur des temps d'accueil trop courts, fondés sur des déplacements polluants. Il faut privilégier des installations plus longues, par exemple celle de migrants, qui pourraient relancer l'économie locale. Dire que la seule politique de développement en milieu rural est le tourisme relève d'un choix politique. C'est un mensonge d'affirmer qu'il n'y a pas d'autre possibilité.

*(Applaudissements.)*

**Dominique T., Maison de la presse de Saint-Antonin, ouverte à l'année :** Sans les touristes, il ne peut y avoir de commerçants à l'année. L'été permet de renflouer les caisses, c'est ce qui nous permet de tenir à l'année.

**François B., Saint-Antonin, en formation de menuiserie :**

J'habite la place de la Halle depuis 4 ans et je peux vous dire que c'est une expérience ! *(rires dans la salle.)* Depuis ma fenêtre, j'observe l'augmentation du tourisme de ces dernières années. Le développement touristique va accroître les inégalités. Pour l'instant nous sommes en période de transition, nous ne voyons pas encore les effets à long terme. Nous avons le beurre et l'argent du beurre, c'est-à-dire une économie touristique et en même temps un centre ville populaire, ce qui devient incroyablement rare. Mais je ne vois pas comment ça pourrait rester comme ça. Par exemple sur les logements, une grande partie du bourg a été rénové avec les aides de l'ANAH, qui obligent le propriétaire à louer son bien à des tarifs « sociaux » pendant les premières années. Quelle garantie avons-nous que tous ces locataires ne seront pas chassés au profit de locations saisonnières ? Où se logeront ces anciens locataires ?

Par ailleurs la coexistence d'enfants, de jeunes et de commerçants sous la halle crée certains conflits : les jeux de ballons, les skate dérangent certains commerçants. Or depuis que je suis là, les arbitrages ont toujours été faits en faveur des commerces.

Réchauffement climatique +5. La vraie question est comment organise-t-on la décroissance ? Il faut faire en sorte que plus de gens habitent ici à l'année.

**Philippe D., Maire adjoint de Penne, Vice-président de la communauté de communes du Cordais et du Causse :** L'introduction de Célia est parfaitement juste. Toutefois je reconnais que le tourisme est une ressource économique nécessaire. C'est vrai qu'il faut de l'activité, des services mais dans le cadre du projet Grand site, il faut apporter des gages sur la préservation de l'environnement. En même temps, que celui qui ne possède pas de smartphone lève la main...

*(A la surprise générale, un tiers de l'assemblée lève la main. Rires.)*

**Camille, Barry de Cas, commune de Caylus, résidente secondaire devenue permanente depuis 3 ans, graphiste :** Ma maison est située entre Caylus et Saint-Antonin, il y a déjà trop de voitures. Je soutiens le projet de piste cyclable entre ces deux communes parce que sinon on va avoir une augmentation du trafic sur cet axe et ce sera insupportable.

**Séverine, propriétaire du camping des Gorges de l'Aveyron, résidente à Lourdes :** Je n'emploie que des salariés et des prestataires de Saint-Antonin. Les guides partenaires du camping refusent de prendre des groupes trop conséquents pour précisément éviter d'abîmer la nature. Notre public vient ici pour la culture et pour la nature, parfois en vélo. Je suis d'accord avec le projet Grand Site, je ne pense pas qu'il y ait un risque de tourisme de masse. Je pense qu'il faut faire confiance à nos élus pour gérer tout cela.

**Elios P., paysan boulanger entre Roussayrolles et Gaillac :** Je suis contre l'accueil indifférencié de toutes sortes de commerces. J'ai des amis maraîchers bio à Puycelsi qui ont demandé à vendre sur le marché du dimanche à Saint-Antonin : on leur a répondu qu'il y avait 3 ans d'attente. Pourquoi ? Parce que ceux qui examinent les demandes de commerçants ne font aucune distinction entre des produits du quotidien et... les vendeurs de tongs *(Rires.)* L'obtention d'une place sur le marché ne devrait pas dépendre uniquement de l'ordre d'arrivée de la demande, ce serait une manière de soutenir l'agriculture et l'artisanat local.

**Christian A., Saint-Antonin, Marsac-bas, correspondant à La Dépêche :** Je crois que ce n'est pas aux autres villages de dire à Saint-Antonin comment faire ici. Les Saint-Antoninois savent très bien s'occuper d'eux-mêmes !

*(Applaudissements, brouahaha, rires.)*

**Bernadette R.,** commerçante à Saint-Antonin : On a une vie associative riche qui fait vivre le territoire à l'année et qui fonctionne aussi avec les touristes : la fête des battages, les agriculteurs proposent des activités et partagent leur histoire. Grâce au tourisme, les communes ont de l'argent et peuvent subventionner les associations.

**Frédéric, Saint-Antonin, bourg, restaurateur ouvert à l'année :** On a choisi de vivre et travailler à Saint-Antonin, pas à Cordes. On a fait le choix d'avoir un petit lieu et peu de tables en dehors de l'axe touristique très fréquenté du village, nous avons la volonté de rendre au village en hiver ce qu'il nous donne en été (fermeture annuelle de 2 mois seulement). Je ne vois pas comment le village pourrait accueillir plus de touristes l'été. Il faut se soucier de l'écologie. Il ne faudrait pas plus de monde en été, mais allonger la saison touristique.

**Claude S., Saint-Antonin, Le Bosc, artiste, résident permanent :** Il faut écouter ceux qui vivent du tourisme. Le label Grand Site n'implique pas massification. Je suis favorable au Grand Site et je dénonce tous ces gens arrivés récemment qui viennent plaquer leurs idées préconçues. Il faudrait arriver à définir un type de tourisme qui nous intéresse et s'aider des financements Grand Site pour favoriser ce tourisme. Il faut un tourisme culturel, je rappelle que la culture ne s'adresse pas uniquement à un public d'élite mais peut être populaire. Dans un projet touristique, l'échange ne se résume pas à l'échange marchand.

**Nathalie, Vaour, hameau :** Avant de faire venir des gens de très loin pour que nos commerces vivent, il faut déjà que les locaux s'organisent pour les faire vivre. Par exemple, les échanges économiques entre Vaour et St Antonin sont très peu développés.

**Marc de B., Saint-Antonin, Servanac :** Les coffrets cadeaux sont un piège. Les grands groupes prennent de 35 à 45% du chiffre d'affaires des prestataires de services touristiques. Le problème va s'intensifier avec le développement des plateformes de réservation en ligne.

**Marie-Anne M. , Saint-Antonin, bourg, résidente permanente, commerçante et chambre d'hôte :** Moi, j'ai une chambre d'hôte et je n'ai jamais eu recours aux coffrets cadeaux.

**Celia I., Saint-Antonin, bourg, résidente à l'année, journaliste et traductrice :** Je suis heureuse de la richesse de ces échanges mais je rappelle que le sujet de la réunion n'est pas : pour ou contre le tourisme à Saint-Antonin. Il s'agit de trouver des leviers d'actions concrets contre les effets d'une promotion excessive du site labellisé: comment agir sur le prix du foncier ? sur le prix des logements à l'année ? sur la mise en place de transports collectifs ? C'est à cela qu'il faut travailler maintenant.

**Cécile I, élue d'Espinas, déléguée à la QRGGA :** Les portes sont ouvertes en permanence à la concertation à la communauté de communes, notamment dans les commissions, mais personne n'y vient...

**Joël B., vice-président de l'office du tourisme de Saint-Antonin, loueur de canoës :** La concertation n'est pas impossible, par commissions et réunions ouvertes. Ainsi, quand je présidais l'office du tourisme du temps où il était communal et associatif, on a su tenir compte du vœu exprimé par les habitants que la fête annuelle de Saint-Antonin ait lieu en septembre après la saison touristique.

Il y a une commission tourisme qui est ouverte aux habitants. L'office du tourisme a travaillé à des événements destinés aux locaux : la fête de Saint-Antonin, la fête des sports de pleine nature qui est gratuite. Je partage l'idée selon laquelle il faut allonger la saison touristique.



**Capucine V.** : Mais comment fait-on ? Le référencement sur les moteurs de recherche n'est pas saisonnier... On demanderait à Google de nous faire disparaître en juillet-août ?

**Thierry LR, Sainte-Sabine, élu municipal, délégué à la QRGA** : Il y a une différence entre le fonctionnement associatif de l'office du tourisme qui existait avant, et le fonctionnement actuel, plus institutionnel (compétence intercommunale) et technique. Avant les gens venaient aux réunions.

**Philippe P., Le Bosc, résident permanent, élu municipal** : Les décisions ne pourront plus être prises comme avant, vu le contexte national actuel... Il va falloir de la vraie concertation. Par exemple, la rénovation de la mairie a complètement stérilisé la place publique derrière, qui est un pur lieu d'apparat qu'on ne peut pas habiter. J'ai essayé d'y mettre de la vie (en y installant le club d'échecs) mais je défie quiconque d'y rester plus d'une heure en été. Cette place publique n'est pas adaptée à la fonction qu'elle devrait remplir.

**Marie-Anne M.** : Je rappelle que tout le monde peut s'inscrire à la commission tourisme.

**Jean-Baptiste LF, bourg, résident permanent, restaurateur** : Il faudrait déjà définir le touriste. Par exemple, j'ai été bibliothécaire à Caylus et quand je suis parti à Saint-Antonin, ils m'ont dit que je les « abandonnais » et quand je suis arrivé à Saint-Antonin, j'étais de Caylus... Alors que je suis d'ici, descendant du Chevalier d'Aussonne... Si on considère comme touristes ceux qui viennent des alentours, alors il ne faut pas prévoir des parkings ou des hôtels mais trouver des solutions de mobilité locale.

**Denis Ferté** : Ce projet a été pensé sans endettement. La commune de St Antonin a des comptes sains et est très peu endettée. Nous allons poursuivre notre gestion de la commune « en bon père de famille ». Nous avons prévu des logements sociaux sur Cadène. Sur l'inquiétude quant au foncier, le foncier y compris agricole n'est pas mis en danger par le tourisme ou les résidences secondaires. Le festival *Jazz in Marciac* est un bon exemple de développement touristique qui ne nuit pas à la vie locale.

**Capucine V, Saint-Antonin, bourg, résidente permanente, commerçante** : Monsieur Ferté, le contrat Grand site - comme tout contrat- prévoit des obligations. Quelles sont-elles ? Par ailleurs, l'appel à projets Grand Site spécifie que toute candidature doit mentionner les modalités de préservation de l'esprit des lieux. Je n'ai rien vu à ce propos dans le dossier de candidature.

**Denis Ferté** : Je n'ai pas lu cette phrase-là.

*Il est 22 heures passées. Les chaises se sont vidées. On se remercie, on se salue, et on range.*

Remerciements : Célia, Laurent, François, Michaela, Marie-Claude, Keva, Silène, Thierry, Philippe, David, Matthieu, Capucine ; R. pour l'horloge ; tous ceux qui nous ont aidés à installer et ranger la salle ; X qui nous a révélé où trouver le dossier de candidature Grand Site.